

Communiqué de presse

La Broye Hebdo et la Coreb signent un partenariat éditorial

L'hebdomadaire des Broye vaudoise et fribourgeoise va lancer en avril une page mensuelle consacrée à l'économie régionale. Cette nouvelle offre éditoriale bénéficie du soutien financier de la Coreb.

(Payerne, 19 mars 2026) Mettre en valeur le tissu économique des Broye vaudoise et fribourgeoise, raconter l'histoire des entreprises de la région, éclairer les initiatives et les personnes innovantes : tel est l'objectif du nouveau rendez-vous éditorial que La Broye Hebdo va lancer dans son édition du 23 avril prochain.

Cette page consacrée à l'économie régionale paraîtra à raison de dix fois par an, dans les éditions à tirage augmenté de l'hebdomadaire. Elle sera produite avec le soutien financier de la Coreb, la Communauté régionale de la Broye.

« Ce nouveau rendez-vous constitue une offre rédactionnelle supplémentaire puisque La Broye Hebdo continuera à couvrir l'actualité locale au fil des semaines », explique Delphine Francey, rédactrice en chef. « Cette page mensuelle s'inscrit dans la poursuite de notre mission : celle d'informer au travers d'articles objectifs et de qualité, en nous faisant l'écho de la vie, y compris économique, des régions élargies de Payerne, d'Avenches, de Moudon ainsi que du district fribourgeois de la Broye. »

Signée le 9 mars dans les locaux de la rédaction de Payerne, une convention règle les modalités de ce partenariat éditorial novateur. La Coreb et la rédaction de La Broye Hebdo échangent des idées de sujets. Mais le choix final des thèmes et la réalisation des articles incombe aux journalistes. L'indépendance rédactionnelle est donc pleinement garantie.

Christel Losey Mosimann, secrétaire régionale au sein de la Coreb, souligne la plus-value de ce partenariat au niveau de l'économie régionale : « La Coreb y voit un nouveau levier pour valoriser la richesse, la diversité et le dynamisme du tissu économique de la Broye. Ce partenariat nous permet de renforcer notre proximité avec les acteurs économiques de la région et de mieux faire connaître les projets qui façonnent son avenir. »

Son collègue secrétaire régional Lionel Conus salue cet accord qui permet aussi de renforcer La Broye Hebdo : « Ce partenariat s'avère gagnant-gagnant : il permet à la Coreb de mieux valoriser le tissu économique régional, tout en apportant un soutien concret à la presse régionale. Il est en effet important pour la Broye intercantonale de pouvoir bénéficier d'un hebdomadaire de proximité et de qualité. »

Directeur de St-Paul Médias SA, société éditrice de La Broye Hebdo, Serge Gumy se félicite du partenariat éditorial conclu avec la Coreb. « Il traduit de manière concrète l'attachement des acteurs locaux au journal. J'espère que cette convention fera école. Car pour continuer d'exister, des médias de qualité ont besoin de l'engagement de leur région. »

A noter que l'accord passé comprend également une offre publicitaire préférentielle pour les entreprises membres de la Coreb.

Sont à disposition des médias :

- Delphine Francey, rédactrice en chef de La Broye Hebdo, responsable de la rédaction commune de Payerne, 079/395 33 76
- Serge Gummy, directeur de St-Paul Médias SA, éditeur de La Broye Hebdo, 079/543 53 43
- Christel Losey Mosimann, secrétaire régionale de la Coreb, 078/604 75 21
- Lionel Conus, secrétaire régional de la Coreb, 079/431 95 52

La Broye Hebdo est le journal de la Broye vaudoise et fribourgeoise et du Vully. Fondée en 1999 après la fusion de quatre titres locaux, elle est entrée en 2015 dans le giron du Groupe Saint-Paul. Elle est produite depuis septembre 2025 par une rédaction commune avec La Liberté.

La Communauté régionale de la Broye (Coreb) est une association intercantonale qui réunit les 48 communes des Broye vaudoise et fribourgeoise, ainsi que plus de 300 membres issus du tissu économique. La Coreb soutient et encourage les entreprises, les communes et les institutions broyardes pour favoriser un développement régional harmonieux et durable. Pour ce faire, elle mène différentes actions dans les domaines du développement économique, de l'aménagement du territoire, de la mobilité et d'autres projets d'intérêt régional.